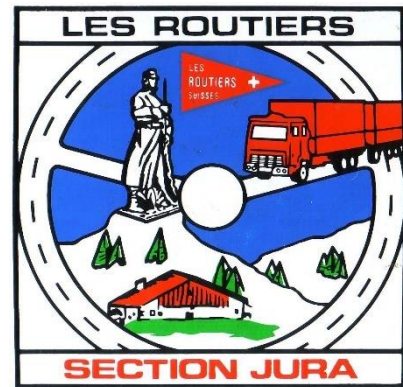


Assemblée générale 2023

Le 2 mars 2024 à 17h au Restaurant de la Poste à Glovelier

Personnes excusées :

- Meyer Annie
- Barbara Maurer
- Fleury Frédéric



Ordre du jour :

1. Salutations du président :

Préambule de Daniel Müller aux membres, conjoints, invité d'honneur, police.

Daniel nous annonce sa démission suite à des problèmes de santé et nous informe que Christian Lachat va présider l'assemblée. Il souhaite le meilleur au nouveau comité et à son futur président.

Salutations de Christian, vice-président, qui préside l'assemblée du jour.

Christian demande 1 min, de silence pour les membres décédés cette année.

Modif à l'ordre du jour

2. Nomination des scrutateurs

- Daniel Müller
- Xavier Vermeille
- Kévin

2a. Modification de l'ordre du jour – point 8. Rapport des manifestations

3. Procès-verbal de 2023

La lecture du PV n'est pas exigée par l'assemblée.

4. Rapport du vice-président

Finalisation de l'aménagement de la remorque, plus pratique, très bien équipée. Celle-ci a été présentée au dernier pique-nique. Le comité est très content du résultat.

La société compte 436 membres suisses et 129 membres français.

Sorties à ski, marche, pique-nique, sortie d'automne. Beau programme toutes les années.

Grande satisfaction pour le comité que la section soit vivante. C'est l'une des plus actives de toute la Suisse.

Cours dispensés : très bonne source de revenu pour la section.

La section est donc motivée à continuer sur ces activités.

Présentation d'une nouvelle personne au conseil d'administration : Mikael Laubscher . Au mois d'avril se tiendra l'assemblée des délégués. S'il est élu, c'est le 3eme de la section qui ira au comité central.

Nouvelle personne au comité pour le remplacer. Christian nous demande de réfléchir pour une présentation au comité dès 2025.

5. Rapport du délégué au comité central, Mikael Laubscher

Salutations

En 2023 il y a eu un changement de la flotte de véhicules, les commandes sont faites avant d'avoir l'avis des délégués. Bus relativement chers mais véhicules plus pratiques et plus écologiques.

Le comité a décidé de travailler avec « Travail suisse » dès à présent. Cela coûte Fr. 14.- /membre, c'est-à-dire environ Fr. 220'000.- /an

« Travail suisse » pour avoir des appuis politiques. Fr. 14.- par membre

Question posée par Christian si un formateur peut faire partie d'un comité de section. C'est non.

Le jura est une section qui se porte bien (+ 12%)

D'ici 3-5 ans le journal ne sera plus édité que 3 à 4 fois par an et sera plus visible sur internet. Ceci pour une réduction des coûts et pour l'écologie.

Pour 2024 : 523 nouveaux apprentis qui suivent les cours aux Routiers. Attention aux sociétés privées pour les cours !

Rémunération de Fr. 200.- au membres du comité central refusée, c'est les sections qui défrayent ses délégués.

6. Rapport du responsable des relais Routiers de la section, M.Springfeld

Salutations

5eme relais ouvert : La Croix Fédérale à Muriaux.

7. Rapport du caissier, Pierre Prudat

Salutations

31 décembre 2023 :	Fortune	Fr. 87'374.95.-
3 mars 2023	Ristournes 2022	Fr. 15'666.80
Bénéfice annuel		Fr. 2660.04
Dépenses	Nouveaux ordi environs	Fr. 4000.-
Remorque	Budget Fr.- 35'000.-	Fr. 34'000.- de dépenses à l'heure actuelle
Natel	Nico Wiss/communication	
Ristournes pour l'année 2023		Fr. 16'272.90

7.a Rapport des vérificateurs des comptes

- Dominique Dousse,
- Damaris Bourquard
- Thierry Geiser

acceptent les comptes.

et décharge est donné au caissier.

Remerciement au caissier pour la bonne tenue des comptes.

Perte d'un ordinateur par Christian. Perte de preuves comptables. Tout est ok et approuvé par les vérificateurs des comptes. Pas de perte d'argent. Environ Fr 1800.- sans justificatifs.

7.b Acceptation des comptes : oui à la majorité

8. Manifestations 202, Christian Lachat

Ski à Veysonnaz: 17 personnes

Sortie de printemps à St-Ursanne avec raclette : 20 personnes

Pique-nique avec présentation de la remorque : 40 personnes

Sortie d'automne : annulée (3 inscriptions)

Noël à Boécourt : 42 personnes (5 enfants)

Super ambiance à toutes les manifestations.

- 50eme

26-27 avril : sortie à Lyon, visite Renault annulée, visite d'un village médiéval à Perrouge, sponsor du repas par Renault à 50%, visite du musée Berlier. Déplacement à Lyon + gastronomie
17 personnes inscrites/ Fr. 149.- par personne

30 mai : sortie Freitag pour les dames uniquement. Visite de l'usine, déplacement au port, apéro dinatoire sur le bateau, visite du magasin Freitag, retour vers 19h. offerte pour les épouses et les compagnes **15 personnes inscrites**

15 juin : pique-nique officiel aux Reussilles avec les représentants officiels, grillades (brochettes à faire soi-même) offerts à tous les membres et les conjoint (es) **30 personnes inscrites**

5-6 octobre : Sortie à Kirwillers au cabaret, visite de cave, repas à la ferme aux Moines
24 personnes inscrites/ Fr. 149.- par personne

Délai de paiement 15 jours avant la manifestation 16. 4 et 25.9

Tout par courriel.

Inscription encore ouverte vers Marianne ou 50routiersjura@gmail.com (adresse mail du 50eme)

2024 : Repas de Noël maintenu.

Proposition par Frédéric Frésard d'inviter le couple Auberson à une des manifestations pour les remercier de leur implication au sein de l'assemblée des délégués.

Accepté à l'unanimité par l'AG.

9. Cours, Nicolas Barthe

35 cours.

Baisse dans la moyenne de participants à 11 personnes par cours au lieu de 12.

En 2024, avec une bonne collaboration avec la centrale, 37 cours dont 4 cours de SDR/ADR (répétitions). Ces cours au lieu au restaurant de la balance aux Breuleux pour des raisons techniques.

Bon de FR. 15.- disponible. Téléphoner à Nico B pour les recevoir. Excellent début d'année pour les cours. Ceux-ci rapportent beaucoup pour la section.

Lieux des cours :

- Vallée : Restaurant du Raisin à Courroux,
- Ajoie : Maison du tourisme à St-Ursanne
- Franches : Croix-Fédérale à Muriaux et à la Balance aux Breuleux
- Jura bernois : CIP à Tramelan (salle fr 300.-).

Attention au cours du 15 juin car même jour que le pique-nique.

10. Rapport du conseil d'administration par son représentant François Auberson

Salutations de la centrale et du conseil d'administration transmises par François.

Le journaliste romand qui faisait les articles à SwissCamion a donné sa démission, il travaille actuellement pour la Liberté.

Alain Rey, licencié par le central. Reçoit Fr. 10'000.- de dédommagement car M. Piras ne l'a pas licencié dans les règles.

Marc Lehmann qui a mis en place beaucoup de chose aux routiers demande 60'000.- de dédommagement pour licenciement.

Décès au conseil d'administration : M. Ambi Jakob

Remerciement à Daniel Müller pour le travail effectué.

Grand soulagement pour l'implication de Mikael car difficile de trouver un romand à l'assemblée des délégués et François lui demande qu'il prenne la place de vice-président pour remplacer le président dans 4 ans.

11. Démission et élections

Démission : Daniel Müller démissionne du comité

Elections : L'assemblée générale approuve à l'unanimité

Président : Christian Lachat en remplacement de Daniel Müller

Vice-président : Nicolas Barthe en remplacement de Christian Lachat

Secrétaire : Marianne Jolidon en remplacement de Anne Willemin

Communication : Nicolas Wyss, nouveau poste

Eventuel départ du comité

Conseil d'administration : Mikael Laubscher n'a pas démissionné. S'il est élu à l'assemblée des délégués, il peut finir l'année au comité. Il propose que les intéressés à son poste puissent s'annoncer au comité.

11.a Membres méritants

Plaquette membre méritant : Mylène Vermeille qui est présente à toutes les manifestations.

12. Modification des statuts de la section pour envoi par réseaux sociaux (photos – réseaux sociaux – protections des données)

Beaucoup de frais postaux. Par exemple ; Il y a beaucoup de membres français dans la société, les courriers leurs sont envoyés mais 1 seulement paye des cotisations. Pour éviter des frais « inutiles », le comité aimerait faire les envois par mail.

Nous avons l'autorisation du central de tout envoyé par mail également les invitations à l'AG.

Obligation de mettre cela dans les statuts pour la protection des données. La lecture de la déclaration concernant la protection des données est lue par Marianne. Ce texte est envoyé au central et doit être examiné par un juriste pour l'intégrer dans les statuts de la section Jura.

Frédéric Frésard demande ce qu'il adviendra des adresses des personnes qui démissionnent ?

Christian Lachat propose de rajouter une clause dans les statuts.

Votation :

Est-ce que vous nous autoriser à changer les statuts maintenant ou dans une année ?

3 contre – 35 pour – 2 abstentions

Le comité décide de ne pas changer les statuts, il faut attendre le texte du central.

La votation est reportée à l'année prochaine. Texte définitif à envoyer avec l'invitation de l'AG.

On commencera d'envoyer les informations par mails cette année.

Il y aura également une liste de diffusion pour faire parvenir les informations par whatsapp. Seul l'administrateur pourra faire des envois et modifications.

13. Diplôme 25-50 ans de sociétariat

- 50 ans Walther Koller, présent. Il reçoit un panier des femmes paysannes
- 25 ans Fabien Houlmann, présent. Il reçoit une bouteille de vin
- 25 ans Robert Mooser, absent
- 25 ans Frédéric Fleury, absent
- 25 ans Mark Barthel, présent. Il reçoit une bouteille de vin.
- 25 ans Heinz Ruch, absent

Les membres du comité se chargeront de faire parvenir les diplômes aux absents.

14. Allocution de la police cantonale, Frédéric Petignat, Thierry Erard, Julien Jossy

M. Erard relève l'importance de connaître les environnements de travail et privilégie de faire des cours chez les Routiers directement car l'ouverture d'esprit est plus développée. 5 policiers font des contrôles poids-lourd au canton du Jura, 4 ont le permis.

Cours : la police suit les cours chez les routiers suisses, section jura. La police privilégie de faire les cours chez les professionnels car plus d'ouverture d'esprit, 5 policiers font les contrôles. Ils ont tous l'OACP. 3 cours cette année de prévu.

Privilégier le contact et les informations des routiers, c'est une brigade de passionné, nous dit M. Erard.

Question de Nico Barthe : « Comment sensibiliser les routiers à la prévention routière, comme le natel au volant ? »

- Mettre beaucoup plus d'attention au volant, mais difficile à surveiller.

Question de Milou qui s'est fait arrêter à Genève, interdiction de manger au volant ?

Réponse : Il est interdit de ne pas tenir le volant !!!

Fredéric Petignat nous préparé un petit résumé sur les modifications de lois :

Infos et rappels OTR chauffeur internationaux : 2 repos réduits acceptés. Conditions : 1 circuit international et ne pas être domicilié dans le pays où il veut faire ces repos réduits.

Repos international hebdomadaire de 45 heures ou plus, ne peut plus le faire dans le camion.

Question de Christian Lachat :

5-10 camions sur la plateforme à Boncourt, pourquoi ils peuvent rester là le weekend ?

- Car ils sont sur territoire français. Les collègues français ne sont vraiment pas réceptifs...

On peut ajourner le temps de conduite journalière de 1h si on fait un repos hebdomadaire de 45 h.

Inversion des pauses de conduites : attention !!! si on fait 30 min en premier, la deuxième doit être aussi longue que la première donc minimum 30 minutes.

Internationale : tachygraphe numérique : attention au changement de pays pour les générations « 1 ».

Dès le 31 décembre 2024 : les chauffeurs doivent présenter 56 jours de travail pour les contrôles.

Dès le 18 août 2025 tous les véhicules doivent avoir une génération « 2 » de tachygraphes.

Est-ce que la police jurassienne aura des appareils pour lire les nouveaux tachygraphes ? (antennes détectives)

- Il y a 3 systèmes de programmes pour lire les tachygraphes à la police jurassienne.

- Dès le 1 janvier 2025 les tachygraphes analogiques ne seront plus admis.

Réponse de l'assemblée et de Nicolas Barthe:

- Penser aux indépendants : budgétisation des frais !

- Rupture de stock de pas de nouveaux tachygraphes pour le moment.
- Incompatibilité entre tachygraphe et display.
- Rajouter une antenne mais attention de ne pas le faire n'importe comment.

Trafique interne : tachygraphe version 2, génération 1 jusqu'à la première révision après chgt de tachygraphe.

Voiture de livraison dès 2,5 t. : obligation d'avoir un tachygraphe dès 1 juillet 2026 OTR- ITR, ne pourront plus rouler la nuit sans autorisation. (22h-5H)

Médecine du trafic : 75 ans pour un contrôle médicale.

Machine de travail : ne peut pas transporter autre chose que du matériel pour sa propre utilisation.

Charge utile : poids total moins le poids à vide.

Chargement ne doit pas dépasser latéralement le véhicule. (2.55 m.)

Calcul de la charge utile : Poids total – poids à vide

Nécessité d'équiper les vélos électriques d'un compteur de vitesse dès le 1 avril 2027

Sièges d'enfants : attention ceux qui ont une étiquette orange ne sont plus valables

15. Divers

Daniel remercie tout le comité pour le travail accompli.

Christian indique aux personnes présentes que le repas et l'apéro sont à charge de la section. Les boissons et cafés lors du repas sont à charge des personnes présentes

AG levée à 19h45

Approuvé le

Président

secrétaire
